BALADES CULTURELLES

dans la mémoire locale 3ème saison

4 - L'EGLISE NOTRE-DAME de GENÇAY histoire et environnement

7 Février 2010

Nous avons vu (balade N°1 - 1ère saison -4-11-07) que jusqu'à la création de la paroisse de Gençay en 1625, les inhumations de la Communauté se faisaient normalement au(x) cimetière(s) de St-Maurice, même si on a la preuve que des sépultures se faisaient aussi autour de l'église de Gençay.

Après la création de la paroisse, on a commencé d'enterrer officiellement les morts près de l'église Notre-Dame, et ce jusqu'au début du 19èS., soit pendant près de 200 ans; ça n'est toutefois qu'en 1683 que le cimetière fut officiellement constitué et béni; il occupait vraisemblablement les parcelles 250 et 251 du cadastre napoléonien, sur le côteau de la Belle à l'Ouest du bourg.

Depuis la place de l'église, qui était sur un terrain tout à fait ouvert, sans autres constructions proches, on devait avoir une vaste perspective sur le côteau, traversé par un chemin qui sera la base de la route qu'on utilise actuellement.

Nous n'avons pas beaucoup d'éléments concernant l'évolution de ce quartier de Gençay; mais on peut dire avec certitude qu'il a été façonné dans la seconde moitié du 19èS. par:

- L'établissement de la route
- L'élévation du niveau du terrain au bas de l'Impase Ste-Geneviève; il faut en effet considérer que le niveau primitif est la cour du Logis de la Briauderie; les archives mentionnent des travaux impressionnants et l'apport de très nombreuses charretées de terre; des marches de pierre existaient au bas de l'Impasse, vraisemblablement enfouies sous le remblai.
- La construction de murs de soutènement le long de la route, établissant une architecture en "terrasses"; celui du bas a été édifié avec des pierres provenant du Château.
- La construction des maisons qui longent la route, jusqu'au "grippé" de l'église.

Un élément de l'ancien cimetière est resté jusqu'à une époque récente: la tombe Boncenne (1807), qui n'a été transférée au cimetière actuel qu' en...1973 (voir le document de la balade du 4-11-07).

♦ L'EGLISE NOTRE-DAME DE GENÇAY:

Selon l'avis des spécialistes de notre histoire locale les plus autorisés (Daniel BOURDU, ethno-historien, et Dominique PHI-LIPPOT, spécialilste des chapelles et églises du sud de la Vienne), l'église de Gençay serait l'ancienne chapelle castrale, inscrite dans le périmètre de la place fortifiée, comprenant la citadelle et les habitations. A l'appui de cette hypothèse, certains éléments architecturaux, et notammant le portail en ogive, qui témoignent de l'architecture du temps de Saint-Louis; et Daniel BOURDU précise:

"Il 'est vrai que la paroisse de Gençay émerge au 17èS. comme le prouvent les registres paroissiaux, dans la perspective d'une remise en ordre liée au pouvoir central et ses fidèles alliés les BRILHAC. Et au 19èS. c'est la grande reconstruction catholique encouragée par MGR PIE, dans une petite ville qui s'enrichit"

♦ LES TRANSFORMATIONS DE L'EGLISE AU 19èS.

Avant agrandissement, l'église présentait un plan en forme de T aux branches inégales; la branche gauche était la chapelle Ste-Radegonde, et la droite, plus petite, était vraisemblement la sacristie; l'autel était adossé au pignon. C'est sur cette base que vont être effectués les travaux, que les paroissiens de gencay ont longtemps attendus.

♦ LE CONSEIL DE FABRIQUE:

C'est à travers la lecture des registres de délibérations du Conseil de la Fabrique qu'on peut suivre l'avancement du projet de transformation de l'église.

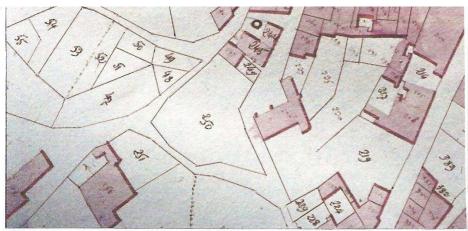
Les Fabriques ont été instituées par Napoléon (loi du 18 germinal an X); ce sont des établissements publics chargés d'administrer les paroisses; la gestion des biens ecclésiastiques n'est donc plus entièrement aux mains du clergé.

A Gençay, le Conseil de Fabrique était composé de 5

membres laïcs élus: les marguilliers, plus le curé et le maire ou son représentant; chez nous particulièrement, le Conseil a toujours été composé majoritairement de marchands, et de représentants de professions libérales (notaires, huissiers, médecins...); les artisans semblent y avoir été sous-représentés au cours de l'Histoire.

Dès le premier registre conservé dans les archives(1811), le Conseil fait mention de l'état de pauvreté et de dénuement de la chapelle Ste-Radegonde (aile gauche), témoignage des exactions de la révolution.

En 1824, il y est noté que la chapelle, ouverte au nord-ouest, est soumise au vent de glace qui éteint les cierges pendant la messe, fait couler abondamment la cire qui détériore



Le cadastre de l'époque napoléonienne donne une idée du plan de l'Eglise

les objets du culte...car on ne peut pas fermer la porte à cause de l'affluence.

Déjà en 1812, il est question de réparations importantes à faire à l'église, et des devis sont commandés; dans la suite des délibérations, on mentionne des réparations d'entretien: lambris disjoints, vitraux, couvertures, gouttières, etc...Certains travaux de grande ampleur, notamment de couverture, sont ajournés faute de moyens.

En 1817, des chantiers importants sont décidés; la sous-Préfecture, puis la Préfecture, sont sollicitées; le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux sur les "fonds libres" de la Commune.

Le 13 mai 1821, le Conseil Municipal abandonne provisoirement le projet d'agrandir l'église, par manque de fonds.

En 1822 (session annuelle), le Conseil débat largement au sujet de l'agrandissement; il mentionne que la population a doublé en vingt ans, et qu'une grande partie des fidèles suit l'office du dehors de l'église; la dépense est trop élevée pour la Commune, qui demande une aide de 4000 F. au Préfet.

Le 15 mai 1823, le Conseil M. réitère sa demande:

"La bienveillante sollicitude de Mr le Préfet, la philanthropie dont chaque jour son administration offre de nouvelles preuves, garantissent à la commune que le magistrat lui sera favorable..."

En septembre 1824, Charles X succède à Louis XVIII.

Le Conseil M. délibère à nouveau le 13 juin 1826 et le 20 du même mois, adresse une pétition au Préfet et au sous-Préfet; il fait la même requête à la Dauphine Marie-Thérèse Charlotte de France, fille aînée de Louis XVI:

"A vos mains destinées à porter un jour le sceptre, il appartient de relever et de réparer les temples où doivent retentir les louanges d'un Dieu qui a rendu aux voeux de la France les princes chéris dont le sang circule dans vos veines; V.A.R. ne peut pas être insensible à la demande de la Commune de Gençay..."

La municipalité s'adresse aussi au Député de la circonscription Eutrope DE CRESSAC, qui répond le 8 février 1828 en conseillant une stratégie pour une intervention efficace: il déconseille notamment de s'adreesser directement au Roi, comme semblet-il c'était l'intention du Maire.

Nouvelle délibération très importante du C.M. le 2 juillet 1829: il est décidé de faire un emprunt; nouvelle pétition au Roi et à Madame la Dauphine:

"Votre âme auguste qu'embellissent les plus rares vertus (...) qui a cicatrisé une partie des plaies faites à l'antique religion de nos pères.."

A la délibération, est joint un devis très détaillé des travaux d'agrandissement, qui se montent à 4 196,53 F. Suit une péti-



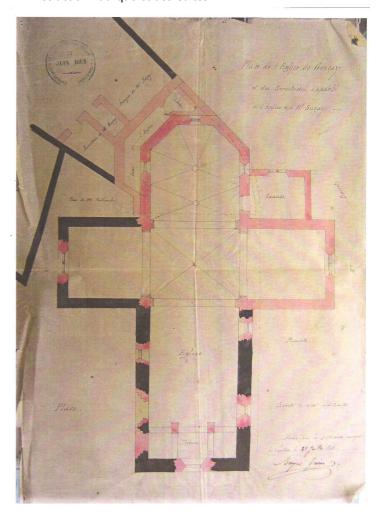
tion aux conseillers du Département, avec description d'un dispositif éventuel de financement.

Le 20 Aout 1829, une lettre du député DE CRESSAC signale que la demande faite au Ministre est arrivée trop tard, et que comme il a changé, il faut la renouveler.

◆ UNE LONGUE PATIENCE:

A la suite de cet échec, on ne parle plus du projet d'agrandissement pendant 30 ans; les travaux mentionnés par le Conseil de Fabrique ne sont que des réparations courantes, mais toujours faites dans l'urgence la plus absolue.

Le 17 Aout 1859, le CM aborde à nouveau le dossier de l'agrandissement de l'église, mais le devis est passé à 15 391,02 F. Nouvelle intervention auprès du Préfet, pour qu'il appuie la demande de subvention de la Commune auprès du Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes.



Plan dressé par les frères BOYER, architectes à Poitiers, en charge de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'agrandissement de l'Eglise de Gençay, daté du 21 juillet 1861.

En noir, les murs existants (nef principale et chapelle Ste-Radegonde); en plus clair, les parties à construire (aile droite, choeur, et sacristie); on notre aussi le déplacement du portail qui sera situé en avant de la tribune.

Le cahier des charges du nouveau projet concerne:

- la restauration et l'agrandissement de l"église
- la constructiuon d'une chapelle latérale
- la construction d'un sanctuaire
- la construction d'une sacristie
- et la construction d'un clocher sur la façade occcidentale, avec tribune intérieure.

Une adjudication est organisée, et c'est l'entreprise DELALEE qui obtient le chantier, sous la maîtrise d'ouvrage des frères BOYER, architectes à Poitiers.

Lors de la séance du 10 février 1861, le Maire communique au Conseil un devis pour travaux supplémentaires et imprévus s'élevant à 5 022,50 F.

Enfin, le 30 mars 1863, le maire MOUREAU peut lire au CM le procès-verbal de réception des travaux. Après près de 50 années de démarches, pétitions, demandes de subventions diverses..Les travaux d'agrandissement étaient enfin réalisés!

♦ L'EGLISE S'ECROULE:

Hélas! La satisfaction sera de courte durée; en effet, il s'avère bien vite que les travaux ont été mal préparés, mal suivis par les architectes; que des malfaçons, notamment dans la voûte, laissent entrevoir de grosses difficultés pour les années qui viennent. Les architectes entrent en conflit avec l'entrepreneur pour une question d'excédent de travaux non autorisés (pour un montant de 6 392,21F.); l'entrepreneur se retourne alors contre la Commune qui est condamnée par le Conseil de Préfecture (28 janvier1864); l'affaire traîne jusqu'en janvier 1865, date à laquelle l'entrepreneur DELALEE rentre dans ses droits; les architectes seront déclarés en faillite en juin 1865.

Au cours de la réunion du 11 avril 1875, le Conseil de Fabrique signale que les murs et la voûte de l'église menacent de s'écrouler; ce qui finit malheureusement par se produire réellement

Le 7 janvier 1876, le Maire communique à son Conseil que "la voûte de l'église est en partie écroulée par suite de l'écartement des murs, et que les murs d'une chapelle menacent ruine"

Et cela 12 ans après les travaux d'agrandissement!

Mais ni la Fabrique, ni la Commune n'ont la moindre réserve de trésorerie pour aborder les travaux de reconstruction; l'aide du Ministère sera refusée parce que ni l'une ni l'autre ne propose de contribuer aux dépenses.

Vu l'urgence de la réparation, la Commune décide de la faire faire en régie, "jusqu'à concurrence des ressources disponibles".

Les archives conservent les mémoires des travaux exécutés par l'entreprise CAILLAULT et LAGARDE, de Gençay (réfection de la voûte en briques).

Il semble donc que l'église ait atteint l'état dans lequel nous la connaissons aujourd'hui, par ces travaux de restauration terminés et reçus en Juillet 1877.

Actuellement, c'est la partie "clocher" qui menace de se désolidariser de l'ensemble, à cause des vibrations entraînées par le balancement des cloches...

Encore une suite fâcheuse des calamiteux travaux d'agrandissement de 1863 ?

LA VIE DE LA FABRIQUE

Outre la surveillance de grands travaux exceptionnels (dont elle se serait bien passé), et la recherche de financements pour les conduire, avec le partenariat de la Commune, la Fabrique avait à gérer la marche quotidienne des affaires de l'Eglise, qui était surtout faite de dépenses, pour lesquelles il fallait encore trouver des revenus.

Les revenus de la Fabrique étaient de diverses origines: dons, legs (elle louait des maison qui lui avaient été léguées); location des bancs et des chaises; aides et subventions communales ou départementales...

Quelques curiosités tirées de l'examen des budgets du Conseil de fabrique:

- Les bancs faisaient l'objet d'une adjudication annuelle; on remarque dans les archives qu'à Gençay, ils étaient surtout "sponsorisés" par la population des marchands et professions libérales.
- Les "*chaises, petits bancs et escabeaux*", pour l'accueil des autres fidèles, appartenaient à la Fabrique et étaient loués; la Fabrique rémunérait à cet effet une chaisière; elle rémunérait



d'autre part le sacristain, et aussi un chantre.

- Un autre chapitre important des dépenses concerne les ornements d'église; en 1821, le Conseil note: "que puisque notre église est élevée à la dignité de vice-archiprêtré et première église du canton, qu'il est inconvenant qu'elle soit dénuée de ces objets indispensable à sa dignité".
- Une dépense permanente concerne le linge d'église, vêtements sacerdotaux, rideaux, nappes et tissus divers...Sur cette ligne de dépenses, on peut aussi noter la bannière pour les processions.
- Autre catégorie: le petit mobilier et objets de culte: lutrin, pupitres, livres (psautier, antiphonaire, missel), calices, burettes, sonnettes, encensoir, décors (tableaux, faux cierges, etc...); mais aussi: le confessionnal, la corde de la cloche, etc...
- Il faut compter aussi le matériel "fongible": cierges, bougies, cire, encens, osties, vin de messe...Dans le budget de la Fabrique de 1848, outre l'achat d'un drap mortuaire neuf, on trouve 100 litres de vin blanc pour la messe (progression de 20% par rapport à l'année précédente!).
- Parmi les dépenses exceptionnelles, certaines font appel à la générosité publique; ainsi un document non daté, à l'en-tête de "L'Ecole Communale de Gençay" fait état d'une souscription pour l'achat d'une chaire et de fonts baptismaux; l'instituteur clôt la liste des donateurs.
- En 1824, l'unique cloche de l'église se casse; le sacristain (Jean MARTIN) doit se promener dans les rues avec une petite clochette pour appeler au service divin. Une nouvelle cloche sera commandée par la Commune (de 500 livres, la précédente n'en faisant que 300), et baptisée en avril 1825. Le CM note que les dépenses imprévues faites pour la cloche on absorbé les fonds que la Commune aurait pu consacrer aux chemins vicinaux. Cette cloche, "cassée par accident", sera elle-même remplacée en 1875 par deux neuves (une de 350Kg et une de 210 Kg "faisant ensemble 960 Kg" !!!...)

En plus des registres de délibérations du Conseil de Fabrique, les archives communales de Gençay conservent un cahier manuscrit de Clément VALLET (né le 10 mai 1878 à St-Varent -79), curé de la paroisse dans les années 1930, où il a consigné des recherches personnelles concernant l'église de Gençay et son environnement: histoire du cimetière (et notamment la tombe Boncenne), histoire des cloches ("ces haut-parleurs du Bon Dieu"), vie de quelques-uns de ses prédécesseurs, histoire des sacristains, etc...

♦ Robert PAINAULT raconte:

Un jour, le coq du clocher de l'église avait disparu...Tombé ? Envolé ? Volé ? Il est vrai que depuis longtemps, il recevait des coups de carabine qui faisaient qu'en regardant bien, on pouvait voir qu'il était équipé de nombreux "trous de balles"; en tout cas, on a cherché, cherché...Et un jour, le garde-champêtre l'a retrouvé au pied de l'église, dans la cour à poules à une vieille qui vivait à côté..." Ah bin, o m'étonne pas..." a fait la vieille "dépi quèques temps, i trouvais que mes poules pondiant daus oeufs qu'aviant la coquille dure coume du fer !..."

♦ A.C. CHARPENTIER raconte:

Un matin d'hiver, le sacristain de l'église de Gençay ,VALADE (sacristain de 1909 à la 2è Guerre), sort de chez lui pour aller à l'église sonner l'angélus; il habitait tout près; comme il avait neigé toute la nuit, une épaisse couche de neige recouvrait le bourg, et il avait du mal à reconnaître son chemin; il cherchait, cherchait...et tout d'un coup, il trouve le coq du clocher, à la surface de la neige. Alors, il a dû descendre tout le long du clocher pour rejoindre la porte, sous la neige, et pouvoir entrer pour sonner l'angélus.



Prochaine balade culturelle dans la mémoire **Dimanche 7 mars 2010**

LE VIEUX CHÂTEAU Précisions historiques

avec
Henri DONZAUD

Pierre FORGE-RIT a publié en 1985, aux éditions de l'Adret, un livre relatant la vie de trois personnes de sa famille résidant sur la place de l'église de GEN-CAY à la fin du 19èS. "Tatan Pauline, scènes et portraits du Poitou".

Ces trois personnages sont: Célestin DEBESSE, sa femme Pauline, respectivement grand-oncle et grand-tante de Pierre FORGERIT, et Maria, soeur de Célestin.

Selon la description, ils occupaient la ligne de maisons comprise entre la courette du clou-

tier TEILLE, et le dé-

En haut du grippé, la maison de la couturière

but du grippé; Célestin avait là son atelier de menuiserie, ouvert à l'ouest sur le côteau de la Belle; Pauline exerçait son activité de couturière, et Maria tenait une petite épicerie.

Les maisons datent donc d'après 1850, époque de l'aménagement de ce quartier, car elles ne figurent pas sur le cadastre napoléonien, ni a fortiori dans les atlas antérieurs.

" Pauline, Célestin et Maria vécurent en pieds de pot, disait-on dans le pays de Gençay, toute leur vie. Ils moururent nonagénaires;" (extrait)

> Dossier (texte et dessins) réalisé par Pierre CHEVRIER Recherche: J.Jacques et P.CHEVRIER Sources:

Les archives paroissiales et communales de Gençay Le cahier manuscrit de l'Abbé Clément VALLET "Tatan Pauline" de Pierre FORGERIT - Editions de l'Adret - 1985

Information et publicité: Julien BOULET

Projet culturel 2009-2010 "MARCHE AUJOURD'HUI...MARCHE DEMAIN..."

Centre Culturel - La Marchoise 16, Route de Civray 86160 Gençay Tél: O5-49-59-32-68

E-mail: cc.lamarchoise@wanadoo.fr http://boitealerte.over-blog.fr

Le Centre Culturel - La Marchoise remercie son partenaire l'Imprimerie BEDI-SIPAP